

2022-03.02.09

Feuillet 509

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 3 février à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Braches sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 45
- dont suppléés : 1

Messieurs BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, DESROUSSEAUX Éric, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HOLLINGUE Rémy, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, DEPRET Patrick, MOURIER Francis, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, NOCHEZ Didier, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, VIOLLETTE Paul

Membres représentés : 11

Votants : 56

Date de la convocation
28 janvier 2021

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PATRICE-BOURDELLE Christine de M. DURAND Pierre, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corinne, M. DOVERGNE Alain de M. CHARLES Gilles, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ de M. Lamotte Dominique, Mme DAMAY de Mme RAMON Marie-Gabrielle, Mme DAMAY de Mme TESTART Laëtitia, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. SURHOMME de M. LEROY Jean-Maurice

Secrétaire de séance :
Mme DOUAY Sonia

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, MENARD Sergine, RAMON Marie-Gabrielle, ROSE Maryse-Corinne, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, Messieurs DURAND Pierre, CHARLES Gilles, LAMOTTE Dominique, TEN Franck, DAMAY Jean-Michel, LEROY Jean-Maurice, TOURNIQUET Gautier, LOGEART Johan, CARON Hubert, DARCIS Philippe, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

OBJET : TARIFS RASPE

RAPPORT DE Monsieur Francis MOURIER, Vice-Président Eau-Assainissement-GEMAPI

Sur proposition du conseil d'exploitation Eau du 26 janvier 2022,

La tarification à compter du 1^{er} janvier 2022 est proposée comme suit :

1. Prix de l'eau : part collectivité

- Pour les Communes d'Ailly-sur-Noye, Aubvillers, Cottenchy, Dommartin, Fouencamps, Mailly-Raineval, Sauvillers-Mongival, Jumel et Guyencourt sur Noye
 - _ Abonnement compteur diamètre 15mm (part fixe) : 31.31 € HT/an
 - _ Abonnement compteur diamètre 20 mm à 30 mm (part fixe) : 62.62 € HT /an
 - _ Abonnement compteur diamètre 40 mm (part fixe) : 128.65 € HT /an
 - _ Abonnement compteur diamètre supérieur à 40 mm (part fixe) : 272.92 € HT /an
- Pour les Communes de Fouencamps, Ailly-sur-Noye, Jumel et Guyencourt sur Noye
 - _ Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 1,434 € HT /m³
- Pour les communes d'Aubvillers, Mailly-Raineval, Sauvillers-Mongival :
 - _ Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 1,313 € HT /m³

- Pour les communes de Cottenchy, Dommartin :
_ Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 1,606 € HT /m³
- Pour les communes de Berteaucourt-les-Thennes, Hailles, Hangard, Thennes, Hameau de Castel-Commune de Moreuil, Chaussoy Epagny, Hallivillers, Lawarde Mauger L'Hortoy, La Faloise :
_ Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 0.323 € HT /m³

2. Prix des services complémentaires

- Pour les communes en régie directe (Commune d'Ailly-sur-Noye, Commune d'Aubvillers, Commune de Cottenchy, Commune de Dommartin, Commune de Jumel, Commune de Guyencourt sur Noye, Commune de Fouencamps, Commune de Mailly-Raineval, Commune de Sauvillers-Mongival)

Prestations	2022
	Euros HT
Branchement neuf eau potable	Sur devis
Dépannage fontainier / heure	59 €
Dépannage fontainier / heure (nuit, we, jour férié)	91 €
Frais de fermeture compteur	61 €
Frais d'ouverture compteur	61 €
Etalonnage compteur	116 €
Majoration à refacturer sur facture fournisseur en %	20,00%
Majoration pour EPCI, syndicats, communes à refacturer sur facture fournisseur en %	8.00%
Frais de dossier changement locataire	56 €

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour :47 , Contre : 3, Mme Rose Mrs Blin et Hollingue Abstentions : 6 Mmes Patrice-Bourdelle, Marcel Mrs Durand, Beaumont, Caron, Levasseur), le Conseil communautaire :

- Approuve les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022 tels que détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président Eau et Assainissement à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 01/03/22

Affiché le 02/03/22

Fait et délibéré, le 03 février 2022
à Braches,

Le Président,

Alain DOVERGNE

